



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier, Nathalie Houdayer, William Vigneaud.

Vendredi 1^{er} février 2013

N° 488

Société

84 % des 18 à 65 ans n'éprouvent aucune difficulté à lire, écrire et comprendre

En 2011, l'enquête Information et vie quotidienne, conduite par l'Insee, a porté sur près de 14 000 personnes de 16 à 65 ans résidant en France métropolitaine. Elle prolonge une précédente enquête de 2004. À partir d'« exercices » reprenant des situations de la vie quotidienne, l'enquête explore notamment la maîtrise de trois compétences fondamentales : déchiffrer (lecture de mots), écrire (production de mots écrits) et comprendre ce qui est lu (compréhension d'un texte simple).

Si l'on retient les 18 à 65 ans en France métropolitaine, 84 % des personnes n'ont aucune difficulté dans ces trois domaines fondamentaux. Si l'on prend séparément chacune des compétences, seulement 5 % des 18 à 65 ans éprouvent des difficultés en lecture de mots (moins de 80 % de bonnes réponses aux exercices) ; 11 % en production de mots écrits et 15 % en compréhension de texte simple.

L'Insee précise que par définition, le terme « illettrisme » ne s'applique qu'aux personnes ayant été scolarisées en France. Parmi celles-ci, 5 % éprouvent des difficultés légères, 3 % des difficultés assez fortes et 4 % de graves difficultés dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit. Ainsi, 7 % de personnes ayant des difficultés graves ou fortes à l'écrit sont en situation d'illettrisme, soit environ 2,5 millions de personnes âgées de 18 à 65 ans. En 2004, le taux était légèrement plus élevé (9 %).

Concernant les jeunes Français ayant au moins 17 ans, les évaluations en lecture à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) montrent que 4,8 % ont des difficultés sévères en lecture. Ce résultat est très proche de celui mesuré par l'enquête de l'Insee, selon laquelle environ 4,6 % des jeunes de 17 à 20 ans nés en France, ont des difficultés graves ou fortes face à l'écrit.

Pour aller plus loin : Nicolas Jonas, « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », Insee, *Insee Première* n° 1426, de décembre 2012. En ligne sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr



Société

Sortir de la vision manichéenne L'Express passe au crible le coût de l'immigration

Dans son édition du 14 novembre 2012, *L'Express* consacre un dossier de neuf pages au « vrai coût de l'immigration ». Coût et bénéfices, protection sociale, aide médicale de l'État, accueil des demandeurs d'asile : autant d'approches qui permettent à l'hebdomadaire de contrer les idées reçues liées à l'immigration en France.

Le 6 mars 2012, Nicolas Sarkozy déclarait que notre système d'intégration fonctionne de plus en plus mal car nous avons trop d'étrangers sur notre territoire et que nous n'arrivons plus à leur trouver un logement, un emploi, une école. Et François Hollande, actuel président de la République, expliquait en avril 2012 que dans un contexte de crise, l'immigration économique ne peut pas être augmentée et doit même sans doute être réduite. Ces deux positions ne sont pas forcément étonnantes : en période de campagne présidentielle, il semblerait qu'il soit plus important d'attirer l'électorat plutôt que donner une vision plus nuancée de la situation.

Si l'on en croit le dossier de *L'Express*, la situation n'est pas si catastrophique que cela en France, bien au contraire. Financièrement tout d'abord : il n'est pas rare d'entendre que

l'immigration coûte cher, certains n'hésitant pas à accuser les immigrés de vivre uniquement grâce aux allocations financières de l'État... Or, si l'on jette un œil à la balance économique que représente l'immigration en France en 2005, entre les impôts et les cotisations versées par les travailleurs étrangers d'un côté, et les prestations qu'ils reçoivent de l'autre, on s'aperçoit que le différentiel est... positif pour l'État ! Avec 68 milliards d'euros de dépenses pour 72 milliards de recettes, l'impact budgétaire net que représente l'immigration correspond à un bénéfice de près de 4 milliards d'euros.

Contrairement à une étude parue dans *Contribuables associés*, souvent citée en exemple par Marine Le Pen, présidente du Front National, et qui conclut que le coût annuel de l'immigration s'élève à 30 milliards d'euros, *L'Express*

s'appuie uniquement sur les critères de l'Insee : est considérée comme immigrée une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Ne sont donc pas pris en compte les immigrés de seconde génération.

Autre élément intéressant : l'immigration et le chômage ne sont pas forcément liés. Là encore, les voix populistes n'hésitent pas à accuser les immigrés de piquer le travail des autochtones. Seulement, les immigrés ont plutôt tendance à réaliser des tâches plus ingrates et accepter des boulots dont la majorité de nos compatriotes ne veulent pas. À travers ce dossier, *L'Express* parvient à nuancer le débat souvent vif qui entoure les questions de l'immigration. Et en filigrane, une question se pose : qu'attendons-nous pour remettre notre propre fonctionnement en question, plutôt que de fustiger en permanence l'étranger ?

Santé publique

Autisme et autres troubles envahissants du développement : près de 1 500 jeunes ou adultes accueillis

Fin 2000, dans les Pays de la Loire, 1 461 personnes autistes ou ayant d'autres troubles envahissants du développement (TED) sont accueillies en établissements et services médico-sociaux (ESMS) : cette information est issue d'une enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), diffusée par l'Agence régionale de santé (ARS).

Sur ces 1 461 personnes, 749 sont des enfants ou des jeunes de moins de 20 ans ; 712 sont des adultes de 20 ans ou plus. On observe une prédominance très largement masculine (2,28 hommes pour 1 femme), et ce quelle que soit la tranche d'âge considérée.

Parmi les enfants et les jeunes, 75 % sont accueillis en institut médico-éducatif (IME) et 21 % bénéficient des services d'un service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (Sessad).

Parmi les adultes, 23 % ont une activité en établissement d'aide par le travail (Esat) ; 36 % vivent en foyer (hors foyer d'accueil médicalisé – FAM) ; 22 % sont accueillis en FAM ; 12 % sont en maison d'accueil spécialisée (MAS) ; enfin, 3 % bénéficient des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) ou de services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

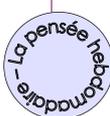
Concernant la scolarisation, 52 % des moins de 20 ans bénéficient d'un enseignement en établissement spécialisé. Un quart des enfants est intégré en milieu scolaire avec diverses modalités : temps partiel, classes pour l'intégration scolaire (Clis), section d'enseignement général ou professionnel adapté (Segpa). Enfin, 17 % des enfants accueillis par un ESMS ne sont pas scolarisés. « Ces données, précise la synthèse de l'étude, traduisent à la fois, la grande variabilité des situations de handicap liée à cette maladie

mais sans doute aussi l'évolution des pratiques de scolarisation et de formation, conséquence de la loi du 11 février 2005 ».

Par ailleurs, 80 % des enfants sont hébergés dans leur famille ou tuteur, et 8 % sont en famille d'accueil. À l'inverse, 68 % des adultes sont hébergés en MAS, FAM ou en foyer ; 19 % des adultes vivent dans leur famille (parents, proches, tuteurs) et seuls 8 % ont un logement personnel.

L'autonomie des personnes est toute relative. Dans une approche réellement déficitaire, la synthèse souligne que 66 % présentent des comportements « susceptibles de les mettre en danger » (de « parfois » à « souvent ») ; 47 % ont des comportements « anormalement agressifs » ; 72 % ne communiquent pas ou avec difficulté ; 61 % ne parviennent pas à acquérir la lecture ; 50 % ne peuvent sortir de leur lieu d'hébergement sans aide humaine...

Pour l'ARS, « ces résultats témoignent de la diversité et de la gravité des situations de handicap liées à l'autisme et autres TED. Ils constituent un premier état des lieux sur les modalités d'accueil et d'hébergement des personnes par les ESMS en Pays de la Loire et contribueront à apporter des réponses adaptées à l'évolution de leurs attentes et des pratiques ».



« Ce qui est le plus frappant, et que souvent on ne réalise pas, c'est que les archives, qui donnent l'illusion de conserver tout le passé, sont en fait pleines de trous, car on détruit bien plus qu'on ne conserve. Il faut détruire pour conserver, et seule une élimination régulière peut permettre d'y voir clair et d'échapper à l'étouffement. On déplore à juste titre la perte catastrophique de certaines archives – en raison d'accidents ou de guerres (...). Mais la perte la plus importante est quotidienne. Et se nourrit d'erreurs. On regrette toujours d'avoir supprimé des choses qu'on pensait inutiles à un moment donné, et qui deviennent intéressantes, parfois même très importantes avec les années ».